

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 1<sup>er</sup> avril 2014 à 19 h  
Centre Roussin situé au 12125, rue Notre-Dame Est, salle Raymond-Mayer**

---

**PRÉSENCES :**

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville  
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville  
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut  
Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement

---

**CA14 30 04 0089**

**OUVERTURE - SÉANCE**

À 19 h 11

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit ouverte.

**Mot d'ouverture de la mairesse**

**Madame la mairesse, Chantal Rouleau**, souhaite la bienvenue à tous et salue les élus, les directeurs et le commandant du service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 49, présents à cette séance.

**Madame Rouleau** souligne les problèmes de l'agrile du frêne à la Ville de Montréal. Cet insecte ravageur s'attaque aux frênes et cause leur mort. L'arrondissement travaille présentement en mode prévention en installant des pièges à certains endroits afin de détecter les foyers et à ce jour aucun foyer n'a été trouvé. Un plan d'action est présentement en place afin de prévenir et de réduire au maximum la propagation de cet insecte. Elle demande aux citoyens de respecter les consignes à cet effet, notamment en ce qui concerne l'abattage des arbres et la disposition des branches, et ce afin d'éviter la contamination.

**Madame Rouleau** annonce la mise en place de la patrouille verte à l'été 2014 dans l'arrondissement. Cette patrouille travaillera à sensibiliser la population aux enjeux environnementaux notamment, en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, la gestion de l'eau et la préservation de la canopée de l'arrondissement.

**Madame Rouleau** informe les citoyens que la période de stationnement sur rue a été prolongée jusqu'au 7 avril. Après cette date, des constats d'infraction seront remis aux automobilistes qui ne respecteront pas les heures d'interdiction de stationnement.

Enfin, elle annonce qu'il y a un projet de diffusion sur le Web des conseils d'arrondissement. À cet effet, un appel de proposition est lancé afin d'inviter les personnes et les entreprises intéressées de proposer leur service, et ce d'ici le 22 avril.

ADOPTÉ

10.01

---

**CA14 30 04 0090**

**ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

D'amender l'ordre du jour tel que soumis, afin que les items 15.01 et 15.02 soient traités immédiatement après l'article 12.04.

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes,

et unanimement résolu

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> avril 2014 soit adopté avec modification.

ADOPTÉ

10.02

---

**CA14 30 04 0091**

**RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE ratifier le procès-verbal du conseil d'arrondissement de la séance ordinaire du 11 mars 2014 ainsi que le procès-verbal de correction daté du 12 mars 2014.

ADOPTÉ

10.03

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

**Sept citoyens font des interventions sur divers sujets, tels que :**

Commentaire sur le déneigement à la maison Beaudry lors des événements.

Question sur les économies reliées à la coupe d'une collecte des ordures ménagères par semaine versus la hausse de la taxe locale.

Demande de remettre la plate-bande de fleurs à l'église Saint-Joseph, remerciement à Monsieur Gravel pour avoir bouché des nids-de-poule et question sur l'agrile du frêne.

Question sur la réalisation du lien piétonnier entre les rues Sherbrooke et Forsyth.

Question sur les aménagements du stationnement au Centre Roussin.

Commentaire sur le parc Pierre-Blanchet et sur l'entretien des chalets de parc.

Plainte concernant le déglçage du boulevard Perras et de la 72<sup>e</sup> Avenue lors du dernier verglas.

Commentaire sur la plage de l'Est et l'augmentation de la taxe locale et demande de nettoyer davantage les parcs cet été.

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

**Monsieur le conseiller Gilles Déziel** invite les citoyens à participer aux activités de la Journée nationale du sport et de l'activité physique, samedi le 3 mai aux parcs Saint-Jean-Baptiste et Dollar-Morin. Il annonce ensuite qu'à l'occasion des Jeux de Montréal, qui auront lieu du 2 au 6 avril, une compétition de Take Won Do se tiendra au Centre Roussin le 5 avril et invite les citoyens à venir encourager les jeunes.

**Monsieur le conseiller Manuel Guedes** annonce l'inauguration de la caserne 32 à La Pointe-aux-Prairies. Cette caserne moderne, écologique et construite selon les normes sismiques les plus exigeantes, assurera une meilleure prévention et réduira le délai d'intervention des pompiers, et ce afin d'assurer une plus grande sécurité de la population de l'arrondissement, qui est en constante croissance.

**Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà** invite les citoyens à communiquer au 311 les nids-de-poule qu'ils ont identifiés afin de permettre à nos employés d'effectuer les réparations le plus rapidement possible. De plus, il rappelle que les citoyens peuvent composer le 311 pour tous les autres problèmes qu'ils observent dans l'arrondissement.

**Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine** lance un appel de proposition aux citoyens et organismes qui désirent partager leur vision sur la revitalisation du boulevard Gouin. Les personnes intéressées ont jusqu'au 5 mai pour répondre à cinq questions qui se retrouvent sur le site Web de l'arrondissement. Elle invite ensuite les citoyens à l'événement en hommage à Frédérick Back, à la maison symphonique de Montréal, le 5 avril prochain.

**Madame la conseillère Suzanne Décarie** annonce la 8<sup>e</sup> campagne annuelle de sécurité routière dans l'arrondissement, en collaboration avec les postes de police de quartier 45 et 49. C'est l'occasion, pour les automobilistes, cyclistes et piétons de faire preuve de vigilance. La journée *in memoriam*, le 2 avril, est dédiée aux victimes des accidents de la route et marque le début de cette campagne. Elle annonce ensuite la mise en place de gardiens de parc, qui sera adopté ce soir, ce qui assurera la sécurité dans nos parcs.

**Monsieur le conseiller Richard Guay** souligne qu'il travaille encore sur le dossier des cerfs de Virginie dans l'arrondissement et tente de trouver des solutions à cette problématique. Il invite les citoyens à participer à la fête des voisins afin de rapprocher les gens qui vivent à proximité. Il termine en invitant les jeunes de l'arrondissement à postuler aux emplois d'été et dont les affichages sont actuellement en cours.

---

## DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun dépôt de document.

---

**CA14 30 04 0092**

## DÉPÔT - APPROBATION - RAPPORT D'OBJECTIFS - ANNÉE 2014 - COMITÉ DE CIRCULATION

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver les objectifs du Comité de circulation pour l'année 2014.

ADOPTÉ

12.01 1142726006

---

**CA14 30 04 0093**

**DEMANDE - AIDE FINANCIÈRE - COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM) - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX RIVES ET AUX PLANS D'EAU DU GRAND MONTRÉAL (FONDS BLEU) - RÉALISATION - PHASE 1 - PLAGE DE L'EST**

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles réalisera les travaux d'aménagement de la plage de l'Est;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a accordé des contrats de services professionnels pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance de chantier du projet d'aménagement de la plage de l'Est;

ATTENDU QUE la Communauté métropolitaine de Montréal met à la disposition des organismes admissibles un programme d'aide financière pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal (Fonds Bleu);

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles doit prendre des engagements pour bénéficier de cette aide financière;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE mandater la Direction des travaux publics pour qu'elle présente la demande d'aide financière à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans le cadre du programme d'aide financière pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du grand Montréal (Fonds Bleu) et d'engager l'arrondissement à assumer sa part d'investissement au projet;

D'autoriser monsieur Martin Coutu, directeur des Grands projets à signer la convention entre l'arrondissement et la CMM et d'autoriser madame Pascale Léger, chef de section à la division des parcs à agir au nom de l'arrondissement pour ce projet;

DE réaliser les activités de communication énoncées à la demande de financement;

DE maintenir un accès permanent et public du terrain visé par le projet d'aménagement de la plage de l'Est et de maintenir l'accès gratuit ou lorsque requis, d'établir une tarification unique pour les citoyens du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

ADOPTÉ

12.02

---

**CA14 30 04 0094**

**DEMANDE - AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS (M.D.D.E.F.P.) - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE - RÉHABILITATION DES TERRAINS CONTAMINÉS (CLIMATSOL) - RÉALISATION - PHASE 1 - PLAGE DE L'EST**

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles réalisera les travaux d'aménagement de la plage de l'Est;

ATTENDU QUE les résultats de l'étude de caractérisation réalisée en 2013 ont révélé un niveau de contamination des sols varié selon les différentes zones du terrain;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a accordé un contrat de services professionnels pour l'élaboration des plans et devis de réhabilitation des sols et la surveillance environnementale dans le cadre du projet d'aménagement de la plage de l'Est;

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) met à la disposition des organismes admissibles un programme d'aide financière à la réhabilitation des terrains contaminés (Climatsol);

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE mandater la Direction des travaux publics pour qu'elle présente la demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) dans le cadre du programme Climatsol, et ce, afin de financer l'étude de caractérisation environnementale, les plans et devis de réhabilitation, la surveillance environnementale et les travaux de réhabilitation des sols du site de la plage de l'Est;

D'autoriser monsieur Martin Coutu, directeur des Grands projets à signer l'entente entre l'arrondissement et le MDDEFP à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – Climatsol et d'autoriser madame Pascale Léger, chef de section à la division des parcs à agir au nom de l'arrondissement pour ce projet.

ADOPTÉ

12.03

---

#### **CA14 30 04 0095**

#### **PRÉSENTATION - DEMANDE - CERTIFICAT D'AUTORISATION - MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS (M.D.D.E.F.P.) - RÉALISATION - PHASE 1 - PLAGE DE L'EST**

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles réalisera les travaux d'aménagement de la plage de l'Est et que ceux-ci seront réalisés en rive et à l'intérieur des limites de crues de 20 ans et de 100 ans et, par ce fait, sont assujettis à l'article 22 de Loi sur la qualité de l'environnement appliquée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;

ATTENDU QUE l'arrondissement doit obtenir du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), préalablement à la réalisation des travaux, un certificat d'autorisation;

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE mandater la Direction des travaux publics pour qu'elle présente la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), afin de réaliser les travaux de la première phase d'aménagement de la plage de l'Est;

D'autoriser monsieur Martin Coutu, directeur des Grands projets à signer la demande de certificat d'autorisation et d'autoriser madame Dominique Baril, architecte paysagiste à la Direction des travaux publics, madame Katerine Beaudry, architecte paysagiste Ni Conception, monsieur Martin Blanchet, Ingénieur, Directeur –Géotechnique, Solmatech inc. à agir au nom de l'arrondissement pour ce projet;

ADOPTÉ

12.04

---

#### **CA14 30 04 0096**

#### **MOTION POUR SOULIGNER LE 15<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CENTRE DE JOUR DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES L'ART-RIVÉ**

ATTENDU QUE l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles appuie depuis plusieurs années les nombreux organismes et ressources externes en santé mentale qu'elle compte sur son territoire;

ATTENDU QUE la mission du Centre de jour en santé mentale L'Art-Rivé a pour but de favoriser l'entraide et faciliter la réinsertion sociale d'adultes autonomes qui rencontrent des problèmes de santé mentale transitoires ou persistants;

ATTENDU QUE le Centre de jour de Rivière-des-Prairies L'Art-Rivé fêtera son 15<sup>e</sup> anniversaire en 2014;

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, souligne le 15<sup>e</sup> anniversaire du Centre de jour de Rivière-des-Prairies, L'Art-Rivé.

ADOPTÉ

15.01

---

**CA14 30 04 0097**

**MOTION D'APPUI - CRÉATION - MAISON DE NAISSANCE - EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

ATTENDU QUE notre arrondissement est en pleine croissance et que de nombreuses familles viennent s'établir ici à chaque année;

ATTENDU QUE notre arrondissement souhaite appuyer tout projet pouvant aider la venue et le maintien des familles sur notre territoire;

ATTENDU QUE la profession de sage-femme est reconnue et encadrée par un Ordre professionnel depuis 1999;

ATTENDU QU'une maison de naissance travaille en étroite collaboration avec les partenaires communautaires du milieu;

ATTENDU QUE nous croyons que la présence d'une maison de naissance permettra de bonifier l'offre de service et saura enrichir l'expérience parentale de toutes les familles du territoire;

ATTENDU QUE le fait d'offrir la possibilité aux femmes enceintes et aux familles de choisir le type de suivi de grossesse qu'elles souhaitent, nous paraît essentiel;

ATTENDU QUE nous sommes d'avis qu'il est important pour les parents de choisir aussi le lieu de naissance qui leur convient le mieux, soit la maison de naissance, le domicile ou le centre hospitalier

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes, monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, monsieur le conseiller Richard Guay, madame la conseillère Suzanne Décarie, madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, appuie officiellement le projet de Maison de naissance au Cœur-de-l'Île qui est piloté par le CSSS de la Pointe-de-l'Île depuis juillet 2013.

ADOPTÉ

15.02

---

**CA14 30 04 0098**

**AUTORISATION - DÉPENSE - AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEU 5 12 ANS AU PARC GERMAINE-CASaubON - OCTROI - CONTRAT - LV CONSTRUCTION - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-14-PARC-40 - AUTORISATION - AFFECTATION - FONDS RÉSERVÉ PARC ET TERRAIN DE JEUX DE L'ARRONDISSEMENT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 158 704,33 \$, taxes incluses, pour l'aménagement d'une aire de jeu 5-12 ans au parc Germaine-Casaubon;

D'octroyer un contrat, pour ce faire, à la firme LV Construction au montant de 150 464,33 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-14-PARC-40 (11 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement et proviendra du Fonds réservé Parc et terrain de jeux.

ADOPTÉ

20.01 1140443011

---

**CA14 30 04 0099**

**AUTORISATION - DÉPENSE - RÉAMÉNAGEMENT - AIRE DE JEU DE 2-5 ANS - PARC DU BOUT-DE-L'ÎLE - OCTROI - CONTRAT - TERRASSEMENT ET DÉNEIGEMENT R. HAMELIN INC. - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP 14-PARC-42**

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 136 205,76 \$ taxes incluses, pour le réaménagement de l'aire de jeu de 2-5 ans au parc du Bout-de-l'Île;

D'octroyer un contrat, pour ce faire, à la firme Terrassement et déneigement R. Hamelin inc. au montant de 118 485,75 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-14-PARC-42 (10 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée entièrement par la Ville Centre;

D'autoriser un virement budgétaire de 124 000 \$ du PTI supplémentaire 2013 (CM13 0133) et (CE14 0409) vers le PTI de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dans le cadre de l'octroi de contrats pour le réaménagement de l'aire de jeu de 2-5 ans au parc du Bout-de-l'île.

ADOPTÉ

20.02 1140443005

---

**CA14 30 04 0100**

**DEMANDE - CONSEIL MUNICIPAL - OCTROI - CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - CIMA+ S.E.N.C. - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN ÉGOUT UNITAIRE, D'UNE CONDUITE D'EAU SECONDAIRE ET DU PAVAGE DANS LA 64<sup>E</sup> AVENUE, DE LA 5<sup>E</sup> RUE À LA RUE PERRAS ET DANS LA 58<sup>E</sup> AVENUE, DU BOULEVARD MAURICE DUPLESSIS À LA RUE PERRAS - AUTORISATION - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 13-13055 - APPROBATION - PROJET DE CONVENTION -.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE recommander au conseil municipal :

D'autoriser une dépense de 174 807,99 \$ taxes incluses, pour la surveillance des travaux de reconstruction d'un égout unitaire, d'une conduite d'eau secondaire et du pavage dans la 64<sup>e</sup> Avenue, de la 5<sup>e</sup> Rue à la rue Perras et dans la 58<sup>e</sup> Avenue, du boulevard Maurice-Duplessis à la rue Perras, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

D'approuver un projet de convention par lequel le seul soumissionnaire, la firme CIMA+ S.E.N.C., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 166 483,80 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13055 (1 soumissionnaire), et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;

D'autoriser un budget additionnel de dépenses et de revenus de 16 610,47 \$ au Service de l'eau;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 90,07% par la Ville Centre et à 9,93% par un financement privé Sanimax Lom inc.

ADOPTÉ

20.03 1134820004

---

**CA14 30 04 0101**

**AUTORISATION - ANNULATION - PROCESSUS - OCTROI - CONTRAT - APPEL D'OFFRES RP-ING14-05 - TRAVAUX DE RÉFECTIONS MINEURES DE TROTTOIRS ET DE BORDURES SUR DIVERSES RUES DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTES-AUX-TREMBLES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser de ne pas donner suite à l'appel d'offres numéro RP-ING14-05, pour des travaux de réfections mineures de trottoirs et de bordures sur diverses rues de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ

20.04 1142726007

---

**CA14 30 04 0102**

**AUTORISATION - ANNULATION - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 14-13495 (RP-14-PARC-43) - FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE PASSERELLE ET DE QUAIS À LA RAMPE DE MISE À L'EAU SUR LA 36<sup>E</sup> AVENUE À POINTE-AUX-TREMBLES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'autoriser de ne pas donner suite à l'appel d'offres 14-13495 (RP-14-PARC-43), pour la fourniture et l'installation d'une passerelle et de quais à la rampe de mise à l'eau sur la 36<sup>e</sup> Avenue à Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.05 1140443013

---

**CA14 30 04 0103**

**DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour la séance du 10 février 2014.

ADOPTÉ

30.01

---

**CA14 30 04 0104**

**MODIFICATION - BUDGET DE LA VILLE - ANNÉE 2014, EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 144 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - DE TENIR COMPTE DE LA RÉCEPTION - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - PROVENANCE - PIPELINES ENBRIDGE INC. -FOURNITURE ET PLANTATION - 29 ARBRES ET DE MOBILIER URBAIN**

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE recommander au comité exécutif :

DE modifier le budget de la Ville, pour l'année 2014, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal afin de tenir compte de la réception d'une contribution financière de 50 376,30 \$, taxes incluses, en provenance de Pipelines Enbridge inc. relativement à la fourniture et la plantation de 29 arbres et de mobilier urbain;

D'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

30.02 1144939001

---

**CA14 30 04 0105**

**ACCUSÉ RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - DÉPÔT DES VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois de février 2014 et en matière de ressources financières pour la période du 29 janvier au 28 février 2014, du dépôt des virements de crédits entre activités, effectués pour la période du mois de février 2014 et dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois de février 2014.

ADOPTÉ

30.03 1144230003

---

**CA14 30 04 0106**

**ACCEPTATION, EN VERTU DE L'ARTICLE 85.1 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (L.R.Q., C. C-11.4) - OFFRE DE SERVICE - ARRONDISSEMENT DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE - PRISE EN CHARGE DE L'ADMINISTRATION - CONTRAT DES SERVICES DE GESTION DES RÉSERVATIONS DES TERRAINS SPORTIFS EXTÉRIEURS (SOCCER ET FOOTBALL) - TERRITOIRE DE MONTRÉAL-CONCORDIA (NEUF ARRONDISSEMENTS) - DURÉE DE 36 MOIS À COMPTER DU 10 FÉVRIER 2014 - APPROBATION - VIREMENT DE CRÉDITS - ARRONDISSEMENT DE MERCIER-HOCHELAGA- MAISONNEUVE - ANNÉES 2014, 2015 ET 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4), l'offre de service de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve pour la prise en charge de l'administration du contrat des services de gestion des réservations des terrains sportifs extérieurs (soccer et football), sur le territoire de Montréal-Concordia (neuf arrondissements), selon les modalités et conditions prévues au contrat, et ce, pour une durée de 36 mois à compter du 10 février 2014;

D'autoriser un virement de crédit totalisant 12 000 \$; soit 4 000 \$ par année pour les années 2014, 2015 et 2016;

D'autoriser le virement de crédit de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles à l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui effectuera le versement des sommes payables à la Commission sportive Montréal-Concordia inc. (CSMC), conformément à l'appel d'offres sur invitation numéro 13-13327.

ADOPTÉ

30.04 1141346002

---

**30.05 VACANT**

---

**30.06 VACANT**

---

**CA14 30 04 0107**

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE - REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS - PROJET DE PATROUILLE DE SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE - ANNÉE 2014**

À la demande des élus du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 3 750 \$ pour une contribution financière non récurrente dans le cadre du projet de patrouille de sensibilisation environnementale pour l'année 2014;

D'approuver le versement d'un montant maximal de 3 750 \$, à cet effet, au Regroupement des éco-quartiers;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.07 1144939002

---

**CA14 30 04 0108**

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - CLUB DE BRIDGE DU CLUB DES AÎNÉS - CENTRE DE LOISIRS ET RESSOURCES ROUSSIN - TOURNOI ANNUEL**

À la demande des élus du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 200 \$ au Club de Bridge du club des aînés du Centre de Loisirs et Ressources Roussin pour son tournoi annuel prévu le 12 avril 2014;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.08 1144860015

---

**CA14 30 04 0109**

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ASSOCIATION BÉNÉVOLE POINTE-AUX-TREMBLES-MONTRÉAL-EST INC. - 35E ANNIVERSAIRE**

À la demande des élus du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 250 \$ à L'Association bénévole Pointe-aux-Trembles Montréal-Est inc. qui fêtera son 35<sup>e</sup> anniversaire le 20 septembre 2014;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.09 1144860016

---

**CA14 30 04 0110**

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - RÉGION MONTRÉAL, POUR LA TENUE DE SON ÉVÉNEMENT DE COLLECTE DE FONDS LE « RELAIS POUR LA VIE »**

À la demande des élus du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 500 \$ à la Société canadienne du cancer - Région Montréal, pour la tenue de son événement de collecte de fonds le « Relais pour la vie » qui aura lieu les 30 et 31 mai 2014.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.10 1144860017

---

**CA14 30 04 0111**

**AUTORISATION - DÉPENSE - BUDGET 2014 - IMPLANTATION - SERVICE DE SURVEILLANCE DANS NEUF (9) PARCS DE L'ARRONDISSEMENT - AUTORISATION - VIREMENT DE CRÉDIT**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 31 300 \$ pour l'implantation d'un service de surveillance dans neuf (9) parcs de l'arrondissement;

D'autoriser un virement de crédit de 31 300 \$ à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.11 1141346003

---

**CA14 30 04 0112**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA14-30062**

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de Règlement numéro RCA14-30062 intitulé « Règlement sur l'occupation du domaine public relatif aux abribus ».

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.01 1144860013

---

**CA14 30 04 0113**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA13-30058-2**

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter un projet de règlement numéro RCA13-30058-2 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2014) (RCA13-30058) ».

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.02 1144860014

---

**CA14 30 04 0114**

**ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-92**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la Résolution numéro PP-92 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'occupation aux fins de l'usage « entrepreneur et matériaux de construction » (plomberie, électricité et électronique) prévu au 11 761, avenue Lucien-Gendron, sur le lot 1 076 370 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de la Pointe-aux-Prairies ».

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 30 avril 2014 à 18 h 30, au Centre communautaire RDP, situé au 9140, boulevard Perras, à Montréal, dans la grande salle communautaire, au sous-sol.

ADOPTÉ

40.03 1146425003

---

**40.04 VACANT**

---

**CA14 30 04 0115**

**DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE - RÉOLUTION NUMÉRO PP-90**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le mercredi 26 mars 2014 relativement au projet de résolution numéro PP-90 intitulée « Projet particulier visant à autoriser à des fins de garderie l'occupation et l'agrandissement d'un bâtiment isolé situé au 12890, rue Forsyth, sur le lot 1 504 191 ».

ADOPTÉ

40.05

---

**CA14 30 04 0116**

**DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE - RÉOLUTION NUMÉRO PP-91**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le mercredi 26 mars 2014 relativement au projet de résolution numéro PP-91 intitulée « Projet particulier visant à permettre la construction de six (6) bâtiments résidentiels prévus sur les lots projetés portant les numéros 5 371 237 à 5 371 239 et 5 456 735 à 5 456 737 - District de La Pointe-aux-Prairies ».

ADOPTÉ

40.06

---

**CA14 30 04 0117**

**ADOPTION - SECOND PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-90**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la Résolution numéro PP-90 intitulée « Projet particulier visant à autoriser à des fins de garderie l'occupation et l'agrandissement d'un bâtiment isolé situé au 12890, rue Forsyth, sur le lot 1 504 191 ».

ADOPTÉ

40.07 1143077001

---

**40.08 VACANT**

---

**CA14 30 04 0118**

**ADOPTION - SECOND PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-91**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la Résolution numéro PP-91 intitulée « Projet particulier visant à permettre la construction de six (6) bâtiments résidentiels prévus sur les lots projetés portant les numéros 5 371 237 à 5 371 239 et 5 456 735 à 5 456 737 - District de la Pointe-aux-Prairies », circonscription foncière de Montréal.

ADOPTÉ

40.09 1146425002

---

**CA14 30 04 0119**

**PIIA - 1300-1400, BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE**

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 10 mars 2014;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 166 de la section 24 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'installation de trois enseignes pour un commerce situé aux 1300-1400, boulevard Saint-Jean-Baptiste, sur le lot 1 093 085, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

Tel qu'illustré sur les plans déposés et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 18 février 2014.

ADOPTÉ

40.10 1140826001

---

**CA14 30 04 0120**

**PIIA - 13685, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST**

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 10 mars 2014;

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 172 de la section 25 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'apparence architecturale et l'affichage du poste d'essence sis sur le lot 1 156 154 du cadastre du Québec, soit le 13685, boulevard Henri-Bourassa Est relativement aux demandes de permis de

transformation numéro 3000722476 et d'autorisation d'affichage numéro 3000738473, dans le district de La Pointe-aux-Prairies.

L'apparence du bâtiment et l'affichage commercial sont illustrés sur la perspective déposée et estampillée par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 17 février 2014.

ADOPTÉ

40.11 1144810001

---

**CA14 30 04 0121**

**PIIA - 11975, RUE VICTORIA**

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 10 mars 2014;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009, tel qu'amendé), du plan relatif à l'installation d'une enseigne pour une garderie située au 11975, rue Victoria, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

Les membres du comité suggèrent que les modifications suivantes soient apportées :

- retirer ou dissimuler le fil électrique relié à l'enseigne;
- retirer l'ancrage à drapeau situé sur le mur de façade situé au-dessus de l'enseigne.

ADOPTÉ

40.12 1140826002

---

**CA14 30 04 0122**

**RENOUVELLEMENT - MANDATS - DEUX MEMBRES - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE renouveler les mandats de madame Nicole Charbonneau et monsieur Dean Dussault, deux (2) citoyens au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour une période de deux ans à compter du 4 avril 2014.

ADOPTÉ

51.01 1143971001

---

**CA14 30 04 0123**

**DÉPÔT - DOSSIER DÉCISIONNEL NUMÉRO 1144820003 - OCTROI - CONTRAT - MICHAUDVILLE  
AFIN DE TENIR COMPTE DES MODIFICATIONS DEMANDÉES PAR LE GREFFE CENTRAL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du dossier décisionnel numéro 1144820003 relatif à l'octroi du contrat à la firme Michaudville afin de tenir compte des modifications demandées par le greffe central.

ADOPTÉ

60.01

---

**CA14 30 04 0124**

**ADOPTION - MODIFICATIONS - POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES  
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF DE L'ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-  
AUX-TREMBLES**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter les modifications à la politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

70.01 1070448006

---

**CA14 30 04 0125**

**LEVÉE - SÉANCE**

À 20 h 46

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.02

---

---

Julie Boisvert  
Secrétaire d'arrondissement substitut

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 mai 2014.

---

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

---

Julie Boisvert  
Secrétaire d'arrondissement substitut

PROCÈS-VERBAL DE  
CORRECTION DU 8 AVRIL 2014

## PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Le 8 avril 2014

**ATTENDU QUE**, en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19)*, le greffier est autorisé à modifier un procès-verbal, un règlement, une résolution, une ordonnance ou tout autre acte du conseil pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise;

**ATTENDU QUE**, en vertu de l'article 27 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q. chapitre C-11.4)*, le secrétaire d'arrondissement est investi, pour les fins des compétences du conseil d'arrondissement, des pouvoirs et devoirs d'un greffier municipal;

**ATTENDU QU'**une telle erreur apparaît dans la résolution numéro **CA14 3004 0097** adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> avril 2014;

**EN CONSÉQUENCE**, l'erreur cléricale ci-après décrite, se trouvant dans le dernier paragraphe de la résolution, soit dans la partie « et unanimement résolu », est corrigée de la façon suivante :

Les mots :

« Maison de naissance au Cœur-de-l'Île »

auraient dû se lire et sont remplacés par :

« Maison de naissance de la Pointe-de-l'Île »

**EN FOI DE QUOI**, j'ai rédigé le présent procès-verbal de correction, ce 8<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2014

---

Julie Boisvert  
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 mai 2014.